

AVIS DE MALADIE

No d'entreprise :

No du travailleur :

Nom et adresse de l'employeur :
.....
.....
.....

BUREAU DES METIERS
Assurance-maladie
Rue de la Dixence 20
Case postale
1951 Sion

Nom et adresse de l'assuré (e) :
.....
.....
.....

Etat civil:

Date de naissance :

Nationalité:

N° de tel.:

Permis: ☐ B ☐ C ☐ L ☐ autre.....

QUESTIONNAIRE A REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR (à retourner au Bureau des Métiers)

Genre d'affection : ☐ Maladie ☐ Grossesse ☐ Maternité

Les incapacités de travail pour cause d'accident sont à annoncer auprès de la SUVA

Durée de l'incapacité : Nom du médecin, lieu :

Incapacité de travail dès le Date : Heure :

Dernier jour de travail avant l'interruption Date : Heure :

Date d'engagement :

Durée du contrat: ☐ indéterminé ☐ déterminé jusqu'au.....

Profession : Fonction :

Heures hebdomadaires : ☐ selon la CCT Taux d'activité : ☐ 100 % ☐ autre

☐ activité partielle; heures effectuées par le travailleur :

Occupation dans l'entreprise : ☐ régulière ☐ irrégulière ☐ chômage partiel

Périodes exactes fermeture entreprise : été hiver

Rémunération à l'heure : Salaire horaire brut (sans indemnités vacances) Fr.

Gratification / 13^{ème} salaire % Fr.

Rémunération au mois : Salaire mensuel brut Fr.

Gratification / 13^{ème} salaire Fr.

Délai d'attente choisi par l'entreprise concernant l'indemnité journalière : ☐ 2 j. ☐ 14 j. ☐ 30 j.

S'agit-il d'une rechute d'une précédente période d'incapacité de travail? Si oui, laquelle?
.....

L'assuré a-t-il droit à une rente ou IJ d'une assurance sociale (SUVA, AI, AVS, ...) ou privée ?
.....

Le contrat a-t-il été résilié ? Si oui, à quelle date? ☐ par l'employeur ☐ par l'employé

Un contrôle auprès de l'employé est-il désiré? Si oui, pourquoi?

L'employé est-il soumis à l'impôt à la source?

Versement de l'indemnité à : ☐ l'employeur ☐ l'employé

N° CCP ou N° IBAN, Lieu :

Date : Sceau et signature
de l'entreprise :

A remettre à la caisse dans les 21 jours faute de quoi les indemnités seront accordées seulement depuis le jour où l'assurance en aura eu connaissance.

N'oubliez pas de joindre un certificat médical.